

saison 2018-2019

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/16^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 3/03/2019

FÉMININES

5875056	Paris SC	–	ASHB Les Mureaux	5878075
5877043	HBC Thierrypontain	–	SCA 2000 Évry	5891015
5877078	Sénart AHB	–	US Palaiseau	5891028
5878002	AS Mantaïse	–	Ent. Mont-Valérien	5892026
5878061	HBC Conflans	–	Blanc-Mesnil SHB	5893012
5891011	Draveil HB	–	Avon SC	5877001
5892005	ASV Chatenay-Malabry	–	US Lagny-Montévrain	5877016
5892006	HBC Antony	–	Bondoufle AC CE	5891006
5892014	Courbevoie HB	–	HBC Franconville	5895011
5893003	HBC Livry-Gargan	–	US Fontenaysienne	5894019
5893009	Aulnay HB	–	Coulommiers HBC	5877011
5893013	AC Bobigny	–	ES Sucy	5894029
5894001	US Alfortville	–	Houilles-Le Vesinet-Carrières HB	5878046
5894005	CSA Kremlin-Bicêtre	–	TU Verrières-le-Buisson	5891037
5894023	CA L'Haÿ-les-Roses	–	CS Monterelais	5877023
5894058	CHB Bry	–	Paris UC	5875005

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse ayant participé à un tour en coupe de la ligue des nationaux ne pourra plus participer en coupe de la ligue des régionaux. Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueuses et joueurs évoluant en championnat de France moins de 18 ans pourront choisir le niveau de la coupe de la ligue où ils veulent évoluer, en respectant les règlements de l'alinéa précédent.

Tous les joueurs ou joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourront plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.